

Réconciliation – La voie à suivre

Septembre 2023



Table des matières

<u>Reconnaissance du territoire</u>	3
<u>Le rôle d'INCA dans la réconciliation</u>	3
<u>Notre engagement en faveur de la réconciliation</u>	4
<u>INCA répond à l'appel à l'action</u>	4
<u>Plan d'action d'INCA pour la réconciliation</u>	5
➤ <u>Notre vision</u>	6
➤ <u>Nos objectifs</u>	6
➤ <u>Maximiser l'incidence pour les personnes autochtones qui sont aveugles, ont une limitation visuelle ou sont sourdes et aveugles</u>	7
➤ <u>Bâtir une organisation inclusive</u>	7
➤ <u>Bâtir des alliances inclusives</u>	7
<u>Gouvernance et reddition de comptes</u>	8
<u>Annexe A – Cibles du plan d'action d'INCA pour la réconciliation</u>	9

Reconnaissance du territoire

Nous reconnaissons avec humilité que l'équipe d'INCA vit, apprend, travaille et se divertit sur l'Île de la Tortue. La présence de notre personnel s'étend du territoire Lekwungen à l'ouest au territoire Algonquin à l'est et nous rendons hommage aux gardiens traditionnels de la terre sur laquelle nous vivons et travaillons.

INCA reconnaît que les peuples autochtones sont les gardiens traditionnels de l'Île de la Tortue, territoire aussi connu comme étant le Canada. Nous reconnaissons leurs relations de longue date et actuelles avec ce territoire, lequel comprend des terres traditionnelles et non cédées, et nous reconnaissons notre devoir d'appuyer et de participer aux initiatives de réconciliation et de décolonisation.

Nous croyons qu'en tant que colons sur ce territoire, nous avons la responsabilité de nous engager à tout faire pour être des alliés significatifs, de réévaluer et de reconsidérer notre place dans les espaces que nous occupons, et d'utiliser notre voix pour nous opposer aux injustices systémiques que subissent les peuples autochtones.

La réconciliation est un processus sans fin, qui nécessite un désapprentissage des pratiques coloniales et un réapprentissage de notre passé, présent et avenir communs. INCA s'engage à travailler en partenariat pour poursuivre sur une voie plus inclusive, collaborative et respectueuse fondée sur les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le rôle d'INCA dans la réconciliation

La réconciliation doit être une priorité pour l'ensemble des Canadiens, et INCA s'engage à faire partie de cet important parcours. INCA reconnaît les erreurs du passé du Canada et s'efforcera de créer un avenir meilleur en relevant les défis d'aujourd'hui. Nous nous engageons en faveur de la réconciliation en veillant à ce que notre travail soit fondé sur des relations, des partenariats et des conseils – de concert avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits – afin de créer conjointement un avenir commun garantissant droits, équité et bien-être.

Le plan d'action d'INCA pour la réconciliation sera évalué chaque année et fera l'objet d'un rapport public afin de contribuer aux appels à l'action décrits dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Ensemble, avec le soutien de nos voisins, nous ferons tomber des barrières auxquelles sont confrontées les personnes autochtones aveugles, ayant une limitation visuelle ou sourdes et aveugles – des personnes qui forment un segment marginalisé de la population.

Notre engagement en faveur de la vérité et de la réconciliation

INCA s'engage à veiller à ce que nous continuions à explorer et à nous engager dans un dialogue constructif ainsi qu'à désapprendre les pratiques coloniales. Depuis 50 ans, nos unités de soins mobiles et nos programmes communautaires sont au service des populations autochtones. Nous continuerons à nous inspirer de l'expérience vécue de participants autochtones et à amplifier leurs voix afin de nous assurer que nos programmes novateurs et des initiatives de défense de droits dynamiques intègrent les appels à l'action décrits dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. En honorant la vérité et en nous réconciliant en vue de l'avenir, nous établirons de nouveaux partenariats au service de notre communauté autochtone et encouragerons un Canada plus inclusif.

INCA répond à l'appel à l'action

INCA a pour objectif de donner aux personnes aveugles, ayant une limitation visuelle ou sourdes et aveugles les moyens de mieux comprendre leurs droits, se retrouver dans le système judiciaire de leur province et se défendre contre la discrimination. Cet objectif est élargi pour inclure les peuples autochtones (Premières Nations, Inuits et Métis) du Canada qui ont été stratégiquement opprimés et marginalisés pendant des siècles de colonisation. Cela a eu un impact sur certains déterminants contemporains de la santé tels que l'augmentation des taux de pauvreté, les logements inadaptés à leurs handicaps et/ou le sans-abrisme, le faible niveau d'instruction et les taux d'incarcération élevés. Dans ces segments, il est documenté que plus d'un Autochtone sur trois vit avec une forme de handicap, y compris visuel, contre un sur cinq dans le reste de la population canadienne. Les populations autochtones ont une incidence plus élevée de diabète et de complications liées au diabète que les autres populations, ce qui peut inclure la cécité et des déficiences visuelles.

INCA répond aux appels à l'action décrits dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, en commençant par l'appel à l'action 7, concernant l'éducation, et l'appel à l'action 18, concernant la santé :

7. Nous demandons au gouvernement fédéral d'élaborer, de concert avec les groupes autochtones, une stratégie conjointe pour combler les écarts en matière d'éducation et d'emploi entre les Canadiens autochtones et les Canadiens non autochtones.

18. Nous demandons au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux gouvernements autochtones de reconnaître que la situation actuelle sur le plan de la santé des Autochtones au Canada est le résultat direct des politiques des précédents gouvernements canadiens, y compris en ce qui touche les pensionnats, et de reconnaître et de mettre en application les droits des Autochtones

en matière de soins de santé tels qu'ils sont prévus par le droit international, le droit constitutionnel de même que par les traités.

En outre, nous répondons aux appels à l'action en faveur des entreprises et de la réconciliation, qui stipulent que :

92. Nous demandons au secteur des entreprises du Canada d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en tant que cadre de réconciliation et d'appliquer les normes et les principes qui s'y rattachent dans le cadre des politiques organisationnelles et des principales activités opérationnelles touchant les peuples autochtones, leurs terres et leurs ressources; les mesures demandées comprennent, mais sans s'y limiter, les suivantes :

- i. s'engager à tenir des consultations significatives, établir des relations respectueuses et obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones avant de lancer des projets de développement économique;
- ii. veiller à ce que les peuples autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités de formation dans le secteur des entreprises et à ce que les communautés autochtones retirent des avantages à long terme des projets de développement économique;
- iii. donner aux cadres supérieurs et aux employés de l'information sur l'histoire des peuples autochtones, y compris en ce qui touche l'histoire et les séquelles des pensionnats, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les traités et les droits des autochtones, le droit autochtone et les relations entre l'État et les Autochtones. À cet égard, il faudra, plus particulièrement, offrir une formation axée sur les compétences pour ce qui est de l'aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme.

Plan d'action d'INCA pour la réconciliation

L'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité ne sont pas seulement un ensemble de pratiques; ces pratiques sont ancrées dans nos valeurs et dans tous les aspects de notre mission. Bien que cela prenne du temps, chaque membre de l'équipe d'INCA est engagé dans ce processus de découverte de soi. Nous nous sommes habitués à nous sentir mal à l'aise parce que nous savons que la vulnérabilité entraîne des changements tangibles. Lorsque nous investissons dans des relations authentiques, nous créons des liens réels, et c'est ce qui jette les bases d'un fort sentiment d'appartenance et nous permet de bâtir des communautés inclusives où chaque personne peut vivre, apprendre, travailler et se divertir... avec les autres.

En réponse aux 94 appels à l'action présentés dans le rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, INCA a collaboré avec Tawi:ne

Consulting Inc. – une entreprise autochtone spécialisée dans l’engagement et la consultation des Autochtones, les politiques et la gouvernance ainsi que le développement des capacités – afin d’élaborer le plan d’action d’INCA pour la réconciliation. Ce plan comprend des objectifs mesurables et des mesures précises qui nous permettront de rendre des comptes sur cet important travail. Même si rien ne sera pas parfait et malgré que nous commettrons des erreurs en cours de route, nous nous engageons à poursuivre notre apprentissage en continu et à approfondir notre compréhension dans notre quête de réconciliation.

Le plan d’action d’INCA pour la réconciliation sera intégré dans nos programmes, nos actions de défense des droits, nos politiques et nos pratiques de recrutement, dans une optique intersectionnelle, dans le cadre de **La voie à suivre**. Ces objectifs seront en complément d’autres initiatives que nous entreprendrons pour soutenir des communautés marginalisées et contribuer à créer un Canada inclusif où les personnes aveugles, ayant une limitation visuelle ou sourdes et aveugles et toutes les personnes ayant une expérience vécue peuvent s’épanouir.



John Rafferty
Président et chef de la direction

Notre vision

Fournir des programmes novateurs et des initiatives de défense de droits dynamiques d’un bout à l’autre du pays qui amènent les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis touchés par la cécité à réaliser leurs rêves en éliminant les barrières pour favoriser l’inclusion.

Nos objectifs

Dans le cadre du parcours de vérité et de réconciliation d’INCA, nous :

- Formerons notre main-d’œuvre et offrirons une formation axée sur les compétences pour favoriser l’inclusion, la diversité, l’équité, l’accessibilité et l’appartenance, pour soutenir l’aptitude interculturelle, du règlement de différends, des droits de la personne et de la lutte contre le racisme pour les populations autochtones;

- Comprendrons le paysage autochtone au Canada d'un point de vue régional et établirons des relations constructives pour soutenir les populations autochtones;
- Définirons, élaborerons et mettrons en œuvre des programmes bénéfiques, sur la base de consultations menées auprès de personnes autochtones vivant avec une limitation visuelle, et assurerons un financement durable;
- Renforcerons notre main-d'œuvre par le recrutement et la fidélisation de personnes autochtones tout en leur offrant un accès équitable à des possibilités d'emploi.

Maximiser l'incidence pour les personnes autochtones qui sont aveugles, ont une limitation visuelle ou sont sourdes et aveugles

- Collaborer avec des organisations et communautés autochtones ou les soutenir afin d'élaborer des programmes inclusifs et adaptés aux personnes autochtones aveugles, ayant une limitation visuelle ou sourdes et aveugles dans le cadre des principaux secteurs des programmes d'INCA : vivre, travailler, se divertir, apprendre et utiliser la technologie.
- Intégrer la participation autochtone dans le nouveau plan stratégique d'INCA, La voie à suivre pour 2023-2028, et dans les trois secteurs d'engagement :
 - **Tout est question d'attitude** : Améliorer la compréhension de la cécité et dissiper les idées fausses sur les personnes aveugles, ayant une limitation visuelle ou sourdes et aveugles
 - **Déplacements sécuritaires et accessibles** : Éliminer des obstacles et créer des parcours de porte à porte sécuritaires et accessibles à tout le monde
 - **Nos enfants s'épanouiront** : Donner aux parents et aux enfants le soutien dont ils ont besoin pour exceller à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe
- Nous engager auprès de communautés et d'organisations autochtones pour multiplier le nombre de programmes d'INCA et développer de nouvelles offres de services en cocréation;
- Créer sur notre site Web des ressources dédiées aux utilisateurs autochtones qui fournissent de l'information sur les programmes et les services offerts, des points de contact et des FAQ.

Bâtir une organisation inclusive

- Passer en revue et mettre à jour des politiques, programmes et processus, tels que les suivants :
 - Stratégie en matière de relations avec les Autochtones
 - Politique d'inclusion des Autochtones visant à accroître le recrutement et la fidélisation de personnel autochtone

- Politique en matière de passation de marchés avec des fournisseurs autochtones
- Guide sur les ressources et les pratiques culturelles des Autochtones
- Programmes de milieux de travail inclusifs (avantages, bien-être, etc.)
- Apprentissage organisationnel

Bâtir des alliances inclusives

- Soutenir l'apprentissage et la mise en œuvre d'approches inclusives à l'échelle du réseau d'INCA :
 - Laboratoires d'apprentissage d'INCA
 - Ouvrir les portes du travail d'INCA
 - Rendre l'appareil d'INCA
 - Chiens-guides d'INCA
 - Centre Lake Joe d'INCA
 - Hub mobile d'INCA
 - Bourses d'études d'INCA
 - Mieux Vivre d'INCA
 - Vision Amitié d'INCA
 - Services communautaires Surdicécité
 - Réadaptation en déficience visuelle Canada
 - D'autres partenaires
- Partager des ressources avec les employeurs canadiens par l'intermédiaire du projet de milieux de travail inclusifs de Normes d'accessibilité Canada;
- Travailler avec des communautés et organisations autochtones ainsi qu'avec les gouvernements pour passer en revue les programmes existants afin de nous assurer qu'ils répondent aux besoins des personnes autochtones aveugles, ayant une limitation visuelle ou sourdes et aveugles;
- Participer à des réseaux dirigés par des Autochtones, tels que :
 - Nous inscrire au programme de certification « Relations progressistes avec les Autochtones » du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA);
 - Travailler en partenariat avec le Centre de collaboration nationale de la santé autochtone;
 - Signer un protocole d'accord avec des organisations autochtones nationales.

Gouvernance et reddition de comptes

Notre organisation s'engage à rendre des comptes sur son travail de réconciliation. Par conséquent, des activités, des objectifs, des calendriers et des responsabilités, y compris la production de rapports annuels, ont été établis pour soutenir la mise en œuvre du plan d'action d'INCA pour la réconciliation.

Pour discussion :

Conseil autochtone

Rapport au conseil d'administration national d'INCA

Plan de communication interne et externe

Annexe A – Cibles du plan d'INCA pour la réconciliation

